

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU LUNDI 16 FEVRIER 2015

Date de convocation : 9 février 2015

Présents : Mmes et MM : Philippe BERNARD - Antoine BORNOT - Maurice GALLET - Fabienne JAILLET - Guy LACROIX - Magalie MEUNIER - Catherine MAIGNAN - Marie-Hélène MARECHAL - Michel MONNOYEUR - Hervé PAGET.

Absents excusés : Nathalie BOSVIEL (donne procuration à Catherine MAIGNAN).

Secrétaire de séance : Catherine MAIGNAN

1) Personnel : avancement de grade et reclassement indiciaire

Le Maire présente au conseil les propositions d'avancement de grades et d'échelons des agents de la commune, envoyées par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Changement de grade : Pierre PERNOT (adjoint technique principal de 2^{ème} classe), Isabelle MARION (adjoint administratif principal de 2^{ème} classe). Après délibération, le conseil adopte à l'unanimité des présents ces 2 changements de grade.

Changement d'échelon suite au reclassement indiciaire au 1^{er} janvier 2015 : Françoise PAGET (Indice Brut 342, Indice Majoré 323). Accord à l'unanimité.

2) Actes soumis au contrôle de légalité dématérialisés : convention avec la Préfecture

Le maire informe le conseil que la commune souhaite procéder à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité (délibérations, arrêtés,...). Tous les justificatifs seront conservés en mairie. Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité des présents cette télétransmission et autorise le maire à signer une convention avec la Préfecture.

3) Elections départementales : organisation du bureau de vote et mise à disposition de la salle de réunion :

Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015. Chille fait partie du canton de Lonsl. Le bureau de vote sera tenu selon l'organisation suivante :

22 mars 2015		29 mars 2015	
8H00 – 10H30	Françoise JAILLET Michel MONNOYEUR Hervé PAGET	8H00 – 10H30	Maurice GALLET Françoise JAILLET Michel MONNOYEUR
10H30 – 13H00	Guy LACROIX Marie-Hélène MARECHAL Philippe BERNARD	10H30 – 13H00	Guy LACROIX Marie-Hélène MARECHAL Philippe BERNARD
13H00 – 15H30	Antoine BORNOT Catherine MAIGNAN Magalie LAPLAIGE	13H00 – 15H30	Antoine BORNOT Catherine MAIGNAN
15H30 – 18H00	Hervé PAGET Maurice GALLET Nathalie BOSVIEL	15H30 – 18H00	Maurice GALLET Nathalie BOSVIEL

Mise à disposition de la salle pour les candidats qui le demandent : gratuité.

Arrivée de Magalie MEUNIER à 21H15.

4) Projets d'investissements 2015 :

Proposition est faite dans un premier temps d'informer les nouveaux conseillers sur ce qu'est un budget communal : lundi 16 mars à 18H00.

Projets d'investissements :

- Remplacement de l'éclairage public : les boules deviennent obsolètes et difficilement remplaçables. Des devis seront demandés à Bouygues, au SIDEC et à DME.
- Finition du mur sur la place du village face au lavoir.
- Voie piétonne route départementale : possibilité de couvrir le fossé actuel.
- Aménagement d'un chemin piétonnier entre l'arrêt de bus et le Verger Judan.
- Amélioration des sentiers pédestres en discussion : chemin des combes en direction du camping, et chemin de Toutvent (entre les champs Belot et route de Voiteur).

- Etat des frais engagés en 2014 : le maire fait la synthèse des 3 emprunts en cours :

En 2010 : capital emprunté restant : 237 000 €

En 2015 : capital emprunté restant : 118 000 €

Début 2016, un prêt se termine (environ 10 000 €)

La question d'un nouvel emprunt est abordée, le maire présente les propositions de plusieurs établissements bancaires pour un emprunt de 100 000 € sur 12 ans à taux fixe.

Le conseil municipal, après délibération, donne son accord pour un emprunt de 100 000 € sur 12 ans au taux de 1.79% auprès du crédit agricole. Les frais de dossier sont de 200 €. Accord à l'unanimité des présents.

5) Questions et informations diverses :

- Cambriolages : question est posée par les habitants pour une remise en service de l'éclairage public la nuit.
- GDF : mise en place d'un système GAZPAR : équipement pour permettre une analyse des consommations (plus fiable). Pas de frais supplémentaires pour les usagers. Le conseil donne son accord de principe pour cette convention.
- Question posée par Guy Lacroix sur la délibération du 22 octobre 2014 relative au droit de préemption urbain, qui n'apparaît pas sur le compte rendu.

Fin de séance : 22H30

Le secrétaire de séance

